

## Compte-rendu du Conseil des Enseignements du mardi 7 septembre 2021

Membres votants présents : Darine Abi Haidar, Anne Anthore, Atef Asnacios (sauf de 9h30 à 10h), Florent Baboux, Yves Chanteux, Yves Charon (départ à 10h05), Christophe Coste, Sylvain Courrech du Pont (départ à 11h), Alexandre Creusot, Florence Elias, Matthias González, Cécile de Hosson (départ à 11h50), Laurent Ménard, Simona Mei, Irena Nikolic (départ à 9h45), Giuliano Orso, Guillaume Patanchon, Etienne Parizot, Cécile Roucelle, Alain Sacuto (départ à 11h35), Benjamin Thiria (départ à 11h20)

Membres votants représentés : Kristina Davitt (par Anne Anthore), Florent Carn (par Laurent Ménard), Sébastien Rodriguez (par Etienne Parizot), Irena Nikolic (par Cécile Roucelle à partir de 9h45)

Membres votants excusés : Imane Boucenna, Francesca Carosella, Nicolas Desprat

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Olivier Cardoso (arrivée à 9h20), Raphaël Galicher, Julien Girard (arrivée à 9h25, départ à 11h50), Souad Namane

=====

Matthias González est président de séance.

Florent Baboux est secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

1. Présentation, tour de table
2. Rôle et règles de fonctionnement du CENS
3. Vote sur la ré-orientation semestrielle (Cécile Roucelle)
4. Responsabilité du master "recherche en didactique des sciences" (Cécile de Hosson)
- 4bis. Rentrée – capacité accueil L1 physique / LAS 2021
5. Mise en place d'un groupe de travail sur le sujet des PCC (foire)
6. Point d'information sur la L3 Pro analyse des matériaux 2021-2022
7. Point d'information sur les dossiers à venir
8. Points divers

=====

La séance débute à 9h05

### **1. Présentation, tour de table**

---

Les membres se présentent.

Arrivée d'Olivier Cardoso à 9h20 et de Julien Girard à 9h25.

Départ temporaire d'Atef Asnacios à 9h30 pour assister au début du CS.

### **2. Rôle et règles de fonctionnement du CENS**

---

Présentation par M. González :

- Rappel de la composition et des missions du CENS, telles que fixées par le règlement intérieur de 2016. Une légère adaptation de ce règlement a été votée par le CUFR, pour éviter un nombre trop élevé (>40) de membres ; elle sera mise à l'essai pendant 1 an,

puis des modifications au règlement pourront être proposées au CUFR en fonction du retour d'expérience.

- Membres étudiants et moniteurs : conformément au règlement intérieur, M. González a contacté dès juillet le responsable des moniteurs et les élus étudiants au CUFR pour qu'ils lancent un appel à candidatures. Personne n'ayant répondu à ces appels, le CENS siègera sans représentant étudiant ni moniteur, tant que des volontaires ne se déclareront pas.

Discussion :

- Y. Charon : souligne l'importance de se donner une vision générale des enjeux en ce début de mandat ; regrette notamment que dans le précédent mandat, le CENS n'ait pas été sollicité pour la rédaction des profils d'enseignement des postes, et pour donner son avis sur les promotions internes ; il y a un enjeu important aussi concernant le devenir des Licences.
- Droit de vote des responsables de filières L1/L2 : le principe d'un vote tournant est adopté par les responsables
- Mode de validation des CR choisi : par mail dans la semaine suivant la séance

### **3. Vote sur la ré-orientation semestrielle (Cécile Roucelle)**

---

Cette mesure permet la réorientation d'étudiants de L1 et L2 entre les 2 semestres de l'année (dans une fenêtre s'étalant de fin novembre à début janvier).

Cécile Roucelle présente le document qui sera soumis au CUFR du 8/9/21 puis à la Commission Formation (CFO) du 24/09/21, qui stipule pour chaque parcours : dates de début et fin de candidatures, type de public autorisé, procédure et pièces demandées.

Discussion :

- D. Abi Haidar : demande pour CUPGE de mentionner, au titre des documents à fournir par les étudiants, les résultats post-bac.
- Pas d'autre demande de modification du document.

[Vote favorable à l'unanimité du document amendé](#)

Départ d'Irena Nikolic à 9h45

### **4. Responsabilité du master « recherche en didactique des sciences » (Cécile de Hosson)**

---

Responsabilité à pourvoir suite au départ de la collègue qui s'en occupait depuis 2010 ; Cécile de Hosson se propose de reprendre cette responsabilité, pour le parcours Sciences de la matière et de la nature. Ce parcours compte une vingtaine d'étudiants par an, dont environ la moitié d'enseignants (notamment en reconversion thématique). C'est l'un des 2 masters de ce type au niveau national ; la particularité du master parisien est d'être rattaché aux UFR disciplinaires plutôt qu'aux sciences de l'éducation.

Cécile rappelle les enjeux de la recherche en didactique et présente sa vision pour les responsabilités de ce master : outre les tâches usuelles d'encadrement, elle souhaiterait

s'impliquer dans la mise en place d'un partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil, le développement d'enseignements hybrides, et d'enseignements en langue anglaise, pour favoriser le recrutement d'étudiant.e.s étranger.e.s.

Discussion :

- E. Parizot et Y. Charon : soutiennent fortement la candidature de Cécile, tout à fait naturelle pour la responsabilité de ce master.
- Y. Charon : opportunité d'accueillir un public ayant un background en sciences humaines sociales, qui pourrait être intéressé par la méthodologie ? Cécile : potentiellement intéressant mais pas simple, un master en sciences dures est requis et la culture actuelle est essentiellement ancrée sur la physique ; mais à réfléchir.

C. de Hosson sort temporairement pendant la mise au vote de sa demande de prise de responsabilité de ce master.

Vote favorable à l'unanimité

Retour de Cécile de Hosson

Retour d'Atef Asnacios à 10h

Départ de Yves Charon à 10h05

#### **4bis. Rentrée – capacité accueil L1 physique / LAS 2021**

---

---

Le rectorat a joint Marie-Agnès Sari (vice-doyenne formation) le 06/09 à ce sujet, indiquant qu'il restait une dizaine de places non pourvues dans notre L1 Physique à l'issue de ParcoursSup. On nous propose un basculement, à capacité totale d'accueil constante, d'une dizaine de places non fournies en L1 vers le LAS (Licence Accès Santé).

Discussion :

- L. Ménard : les capacités d'accueil actuelles sont de 110 étudiants pour le L1 physique et 10 pour LAS ; le basculement proposé reviendrait à prendre 20 étudiants en LAS cette année. Bonne opération à court terme : si 10 étudiants devaient se rajouter en L1 cette année, leur niveau serait insuffisant ; en LAS ce serait des étudiants de meilleur niveau. Mais la question de la pérennité de cette décision se pose : décision ponctuelle pour cette année, ou qui entérine une tendance pour les années suivantes ? Dans ce cas, décision importante car elle touche aux équilibres entre les différents parcours. Quelles perspectives pour les étudiants LAS, en comparaison notamment des MEDPHY ?
- A. Anthore : est d'accord avec Laurent sur l'importance de cette question et regrette qu'il nous soit demandé de décider un peu dans l'urgence.
- M. González et C. Roucelle : il faudra effectivement inscrire cette réflexion sur le long terme et s'assurer qu'on ne soit pas lié pour l'avenir par la décision rapide qu'on nous demande pour cette année.

Question d'une compensation en termes de moyens d'enseignement si augmentation des effectifs LAS :

- S. Courrech du Pont : on bute sur le problème du recrutement de bons ATER ; cette année, presque aucun candidat n'avait pris contact avec un labo pour construire un projet de recherche
- A. Asnacios : rejoint Sylvain, il faudrait faire la publicité en direction des laboratoires dès que le nombre de supports pour l'année est connu

Vote pour le basculement pour l'année 2021-22 d'effectifs L1 Phy -> LAS (à capacité d'accueil totale constante), accompagné d'une question/alerte à destination du CUFR : favorable à l'unanimité

## 5. Mise en place d'un groupe de travail sur le sujet des PCC (foire)

---

---

Présentation d'Olivier Cardoso :

- Le Sénat de juin 2021 a voté la mise en place d'un RNA (référentiel national d'activité) applicable dès 2021-2022 à UP ; on doit y faire rentrer nos PCC et PCA (décharges pour responsabilité administrative, délivrées par l'Université elle-même). Possibilité d'adapter les intitulés, on semble donc avoir une certaine marge de manœuvre. Volonté de la vice-doyenne finances (Miryana HEMADI) que toutes les UFR aient le même fonctionnement.
- Mise en place de l'application OSE (Organisation des Services d'Enseignement : <https://ose.app.u-paris.fr/apropos>) en remplacement de Helico.
- Continuer à afficher moins de 192h serait préjudiciable pour des demandes de postes et de moyens complémentaires.
- R. Galicher et O. Cardoso ont commencé un travail de traduction des PCC en RNA ; cette traduction est délicate et il n'est pas sûr que la correspondance ait toujours un sens. La mission du groupe de travail serait de continuer cette tâche de traduction, réfléchir à de nouvelles PCC/PCA, dialoguer avec les instances et proposer des évolutions du RNA.

Départ de Sylvain Courrech du Pont à 11h

Discussion :

- A. Asnacios : perçoit une pression forte de l'Université pour passer aux 192h ; apparaît actuellement comme un frein pour l'obtention de postes et de moyens ; d'autres UFR (comme Math/info) déclarent déjà >200h (en comptant encadrement de stages et projets)
- E. Parizot : très favorable à cette régularisation à 192h, qui ne doit pas nous inquiéter ; ce n'est pas une tâche complexe, et elle nous sera favorable
- A. Sacuto : a un avis plus réservé ; ne pense pas que le volume horaire soit déterminant pour l'obtention de moyens (mais davantage les contrats obtenus et publications) ; regrette par exemple qu'1h de cours soit comptée comme 1.5h eq. TD seulement, au regard du temps de préparation
- F. Elias : favorable à la mise en place des 192h ; à Sorbonne Université, beaucoup de tâches sont prises en compte et ça fonctionne bien
- A. Asnacios : répète l'importance de cette régularisation sur la fluidité de nos relations avec UP
- S. Mei : souligne, d'après son expérience au CNU, que ça aiderait aussi à valoriser nos dossiers au niveau national
- A. Anthore : il ne faudrait pas se baser uniquement sur l'évaluation par les responsables actuels de leur PCC, qui est inévitablement subjective
- G. Orso : pose la question du paiement d'heures supplémentaires, qui risque de se poser au-delà de 192h ; pour Etienne et Raphaël, ce n'est pas un problème, il faut se mettre dans le cadre légal.

Départ de Benjamin Thiria à 11h20

Départ d'Alain Sacuto à 11h35

Proposition de Groupe de travail : Simona Mei, Florence Elias, Benjamin Thiria, Etienne Parizot, Olivier Cardoso, Alain Sacuto

## **6. Point d'information sur la L3 Pro analyse des matériaux 2021-2022**

---

---

Imane Boucenna et Christian Ricolleau sont invités pour ce point.

Fin juillet il y avait seulement 5 étudiants inscrits à la L3 pro analyse des matériaux, dont 1 seul avec contrat d'apprentissage

=> Décision prise par Atef en accord avec Christian et Steeve Reisberg (directeur IUT et vice-doyen de la faculté pour l'apprentissage) de geler la formation pour 2021-2022

Un groupe de travail IUT/UFR est prévu pour discuter l'avenir de cette L3 pro (à noter le contexte de réforme nationale des IUT avec remplacement DUT->BUT), et comment la rendre plus visible et attractive.

Départ de Julien Girard et Cécile de Hosson à 11h50

Discussion :

- C. Ricolleau : le faible nombre de candidats cette année s'explique notamment par la concurrence d'une licence équivalente à SU, qui a un partenariat avec une école dont le réseau d'anciens élèves permet de proposer des contrats d'apprentissage clés en main aux étudiants
- I. Boucenna : FormaSup est généraliste et risque de ne pas suffire à résoudre ce problème de contrats ; il faudrait plutôt passer par des CFA (Centres de formations d'apprentissage) de branche (comme le font les licences pro bio-médicales)
- A. Asnacios : UP encourage de plus en plus le développement de financements autonomes, d'où l'incitation à développer les formations pro ; nous sommes en co-gestion UFR/IUT (partage des gains et des pertes) mais il ne faut pas tout attendre de l'IUT, et il nous faudra prendre une position claire sur les formations pro, soit les développer en s'en donnant les moyens, soit les abandonner à terme.

Départ d'Imane Boucenna et Christian Ricolleau.

## **7. Point d'information sur les dossiers à venir**

---

---

M. González fait le point sur les dossiers à venir (en lien avec les discussions d'aujourd'hui) :

- PCC/RNA
- Licences :

C'est la première rentrée sans le DSE, il faudra suivre que tout se passe bien

L2 Phytech : attention au nombre d'étudiants (6-7 cette année)

Lien avec études de santé (PASS, LAS, projet de MathsMedPhy ?)

Double licence maths/physique ? suite à plusieurs discussions antérieures entre les 2 UFR

- Formations en apprentissage :  
Licences pro avec IUT  
M1 et M2 IPE avec ESIEE

C. Roucelle et L. Ménard : il sera important d'aborder un certain nombre de ces questions en lien avec CUPGE

## **8. Points divers**

---

---

- Commissions Formation de la faculté :  
Le 2 juillet a été validé le double diplôme EIDD/OSAE  
Prochaines CFO les 24/09 – 15/10 – 12/11 – 3/12
- Changement des MCCC licence : « le cadrage des MCCC n'indique pas de limite au nombre d'inscription en licence » et la décision de la pose des interdits au redoublement appartient au jury de diplôme
- Nécessité de trouver un nouveau responsable de planning L3/M1 (prenant la suite de Caroline Derec). Personne n'ayant répondu à l'appel à candidatures envoyé à l'ensemble de l'UFR, M. González a contacté individuellement quelques personnes qui ont toutes décliné. Une réunion est programmée ce jeudi entre M. González, A. Asnacios, F. Aït-Hamoudi, C. Derec, F. Carosella et G. Orso pour trouver une solution.

La séance est levée à 12h10.